

Nous attendons l'été et les vacances avec impatience après une année bien remplie comme en atteste le budget qui vous est présenté dans ce numéro de TU. Tous les projets en cours de préparation vont démarrer dès la rentrée : une nouvelle salle polyvalente, la rénovation de la gendarmerie, l'aménagement du Logis, le lancement d'une étude d'aménagement de notre traversée de bourg comprenant des trottoirs neufs et une sécurité renforcée, sans oublier des travaux au stade, la poursuite du programme de voirie et d'entretien des bâtiments communaux et quelques autres réalisations...

Le travail de vos élus se concrétise aussi dans de beaux moments festifs à partager entre Frontenaysiens. Après une fête du jeu qui a rassemblé près de 1000 participants, la commission animation va livrer une nouvelle édition particulièrement dense de la fête de la musique et la troisième édition d'une programmation culturelle riche et variée sera présentée et diffusée au début de l'été. Et je n'oublie pas notre feu d'artifice/spectacle musical du 13 juillet au Logis et une édition de la fête communale dont vous vous souviendrez longtemps avec encore plus de spectacles et d'animations et le beau temps au rendez-vous cette année, j'en suis sûr !

Le centre d'accueil pour personnes migrantes devient réalité et nous allons souhaiter la bienvenue à des hommes qui arrivent chez nous après un long parcours de souffrance. La municipalité n'est pas à l'initiative du projet mais a donné son accord.

Tout d'abord parce que l'humanisme s'impose dans une situation qui touche le monde entier et pour laquelle l'Europe et la France sont confrontées à l'urgence. Ensuite parce que la remise en service de cet EPHAD désaffecté est une chance pour notre Commune avant que des incidents dus au squattage ne créent au bâtiment, au quartier et à la ville de vrais désagréments. Humanité et légalité seront les maîtres mots du suivi de ce projet et nous veillerons à chaque instant au bon déroulement de cet accueil qu'il nous appartient de réussir tous ensemble.

Avec l'arrivée de ces inconnus on peut comprendre l'inquiétude, les interrogations, les incertitudes. Personne ne croit que les choses seront faciles. L'intégration réussie demande de la constance dans l'effort, de la prudence dans les démarches, du partenariat et de la mise en cohérence d'actions, beaucoup de créativité et surtout de la générosité. L'arrivée de ce CAO est l'occasion pour Frontenay de se montrer comme une cité accueillante et solidaire. Je suis certain que la municipalité, nos associations et tous les citoyens de notre ville sont capables de relever ce défi que l'histoire du monde et le fonctionnement des institutions nous imposent.

Avec mon équipe, je suis à votre écoute et attentif à la qualité de vie de tous, nouveaux arrivants ou habitants de longue date. Je vous souhaite des vacances d'été réussies, à Frontenay ou vers d'autres belles destinations.

Bernard Baraud



Bernard Baraud (à droite) avec les intervenants qui ont animé la réunion publique du 7 mai

AUDACIA "un autre visage de la solidarité"

C'est la signature d'Audacia, association créée en 1963 et dont la vocation essentielle est d'accompagner les personnes exclues et vulnérables qui se répartissent selon plusieurs pôles (Personne isolée, Famille-Enfance, Personne âgée, Handicap). Depuis 2016, le « pôle migrants » existe également et l'association gère à présent divers CAO (Centres d'Accueil et d'Orientation) implantés en Vienne, Charente et plus récemment en Deux-Sèvres. Plus de 160 personnes y sont ainsi accueillies. L'accompagnement est toujours assuré par une équipe de professionnels, soit pour ce qui nous concerne deux éducateurs sociaux, deux agents assurant la veille de nuit, un(e) secrétaire comptable, tout cela sous la responsabilité du chef de service éducatif et de la responsable de pôle. Leurs actions consistent à permettre aux migrants, dans un temps limité (en moyenne 3 à 4 mois), de retrouver des conditions de vie décente, un premier bilan de santé, des relations sociales humaines et solidaires. L'apprentissage du français, ainsi que des moments partagés avec la population locale font également partie des priorités.

Afin de fixer les droits et devoirs de chacun, les nouveaux arrivants doivent signer une convention d'engagement avec l'association. L'autonomie est essentielle car elle participe intrinsèquement à leur intégration. Les personnes accueillies ont à assurer des tâches journalières comme les courses, la préparation des repas, la lessive, la bonne tenue des espaces de vie... enfin tout ce qui peut contribuer au bien vivre ensemble. Cette autonomie se prolonge pour leur vie sociale, elle est un facteur indispensable qui facilite et enrichit les contacts avec les habitant(e)s comme l'intégration sportive ou culturelle au sein des animations associatives ou communales. Dans ce laps de temps, où chacun peut enfin « se poser et vivre sans crainte », les dossiers administratifs sont constitués avec le personnel d'AUDACIA et en fonction des projets de chaque migrant, les orientations et démarches de demande d'asile peuvent commencer auprès de l'OFPPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides).

Notre commune va donc accueillir dans les semaines à venir à l'ancien EPHAD (maintenant cédé à AUDACIA par la société gestionnaire IAA) environ 50 hommes venant principalement de pays victimes de conflits. Leur parcours d'intégration sera encadré avec les valeurs républicaines de la France en perspective, en accord avec nos valeurs d'humanité, solidarité et fraternité et aussi dans le respect de nos usages et conventions sociales. Les diverses inquiétudes bien légitimes qui se sont manifestées lors de la réunion publique du 7 mai (qui a accueilli plus de 300 personnes) ont fait l'objet d'explications et éclaircissements rassurants par les invités : M. DORÉ, Secrétaire Général de la Préfecture, M. PELISSIER Directeur de la DDCSPP, M. JOUVE Directeur général d'AUDACIA assisté d'un animateur et d'un interprète

afghan (lui-même pensionnaire d'un CAO). M. DELAGE Maire de la Mothe St Héray et M. SOL Maire de Mignaloux Beauvoir(86) ont témoigné de leur satisfaction à assurer un tel accueil dans leurs communes où les choses se passent sans problèmes particuliers, avec de belles histoires d'amitié et de partage.

Les Frontenaysien(ne)s ont ainsi pu se faire une idée plus réaliste de cet « évènement imminent », et chacun(e) avoir des éléments pour réfléchir et décider de sa future attitude. Une commission municipale de suivi du projet a été créée et travaillera en lien avec AUDACIA, les instances publiques et les associations locales afin de veiller au bon fonctionnement du CAO et d'apporter aux habitants les réponses aux questions, aux demandes et aux propositions qu'ils pourraient formuler. L'Etat, quant à lui, a garanti sa présence régulière, son soutien et sa capacité à être ferme pour garantir les droits et les devoirs de chacun, personne migrante ou citoyen(ne) frontenaysien(ne).

Dès le 23 mai plus de 45 personnes bénévoles individuels ou représentants d'associations étaient réunis autour d'Audacia et de la municipalité pour organiser l'accueil des premiers arrivants au CAO. C'est dans un bel élan de solidarité que les participants ont proposé de nombreuses aides et activités afin de remplir notre devoir d'hospitalité. Dans notre cité comme ailleurs, on peut penser que les craintes seront vite dépassées et que nombreux seront les habitant(e)s qui feront preuve d'empathie, de solidarité et du désir d'apporter leur contribution à la bonne intégration de ces personnes qui espèrent tant de nous.

Pour en savoir plus : <http://www.audacia-asso.fr>

☎ : 05.49.03.18.57.



L'équipe Audacia (de gauche à droite) : Gwenaëlle GEFFROY, cheffe de service éducatif, Simon BOUDAU coordinateur, Jean-Frédéric TOUCHARD surveillant de nuit, Séverine HOMOND éducatrice, Audrey BOUREAU éducatrice. Absent sur la photo : Grégoire GODOGO surveillant de nuit. Secrétaire comptable en cours de recrutement.

DU CHANGEMENT AU SECRETARIAT DE MAIRIE

L'équipe administrative de la Mairie s'est agrandie en avril dernier avec le recrutement de Nathalie GRENON Assistante de Direction sous la responsabilité de Véronique LE DRET Directrice générale des services. En collaboration avec cette dernière, elle participe à la préparation et au suivi des Conseils municipaux, des dossiers du personnel communal et de divers dossiers administratifs.

En l'absence de Véronique LE DRET, elle apporte assistance et conseils aux élus à leur demande ainsi que dans la préparation et la rédaction de dossiers spécifiques. Elle peut prendre également en charge l'accueil du public, la transmission et le suivi des dossiers d'urbanisme en l'absence de l'agent concerné. Dotée d'une solide expérience d'une dizaine d'années en tant que responsable administratif et financier au Syndicat de Pays du Marais poitevin, Nathalie connaissait déjà bien Frontenay-Rohan-Rohan puisque la Commune était adhérente de ce Syndicat de Pays. Elle s'est donc sentie rapidement intégrée dans son nouvel environnement.

Depuis le 25 avril, Valérie MARTIN assure le remplacement temporaire de Nataly RICHARD. Valérie travaille sous la responsabilité de Véronique LE DRET et assure toutes les missions d'agent d'accueil et de l'état civil telles que la gestion du standard téléphonique, l'instruction et la constitution des différents actes d'état civil (naissance, mariage, pacs, adoption, décès...), le suivi des dossiers de demande de carte nationale d'identité ou d'agrément des assistantes maternelles, l'enregistrement des opérations funéraires et plus globalement la gestion du cimetière., sans oublier le recensement militaire ou l'inscription des enfants dans les écoles.

Fonctionnaire territorial en disponibilité en raison de la mutation de son mari dans la région niortaise, Valérie possède une solide expérience de 17 ans passés dans la fonction publique territoriale dont 5 sur le poste d'agent d'accueil et de l'état civil. Valérie est ravie du très bon accueil reçu de la part de l'équipe et des Frontenaysiens rencontrés à la Mairie.

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux agents ainsi qu'un prompt rétablissement à Nataly.



Valérie (à gauche) avec la directrice des services

VIVRE ENSEMBLE



Activités bruyantes : que l'on soit particulier ou professionnel, des horaires sont à respecter pour régler sa sono, jouer avec sa tondeuse ou avec le marteau-piqueur :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour connaître l'ensemble des règles concernant le bruit, vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral :

<http://www.deux-sevres.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Nuisances-sonores-Bruits/Bruits-de-voisinage>

Taille et Elagage des végétaux :

Il appartient à chaque riverain de lieux et passages publics de tailler ses plantations (haies, arbustes, arbres...). A défaut de cet entretien obligatoire, le maire peut faire procéder sans délais à un élagage d'office dont la charge incombe au propriétaire.

Aujourd'hui, épilation



<http://www.lagazettedescommunes.com/5685/pouvoirs-de-police-du-maire-obligation-delagage/>

Entretien des pieds de murs : Dans les voies ouvertes à la circulation publique (rues, chemins, trottoirs...), les propriétaires et occupants des immeubles riverains sont tenus chacun au droit de sa façade de désherber les pieds de murs.

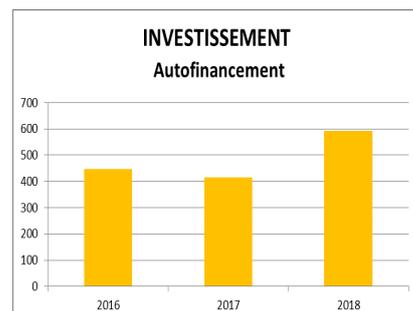
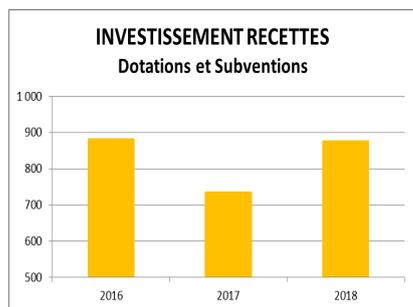
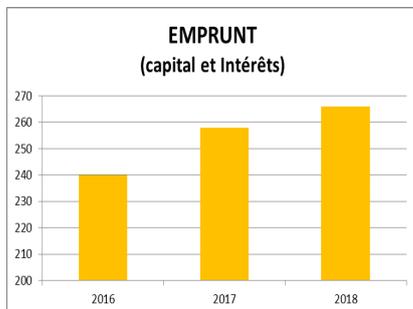
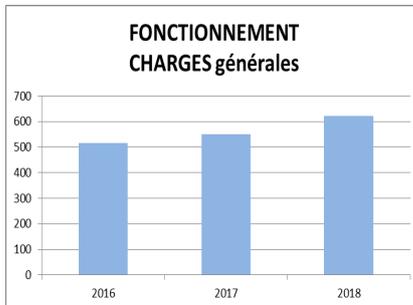
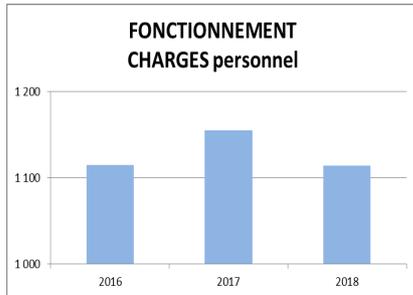
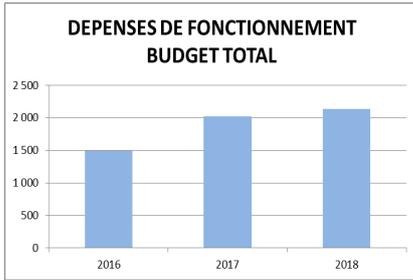
Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. L'application des produits phytosanitaires est interdite. Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie. L'abandon de tailles et de mauvaises herbes sur l'espace public est interdit.



En revanche, de jolies plantes peuvent être semées ou repiquées en pied de mur :

<http://cities.reseaudesvilles.fr/cities/150/documents/lp11zqx93llqg40.pdf>

LES CLEFS DU BUDGET



La commune se modernise et le budget de fonctionnement est en hausse (**plus de 2.100.000 €**). Les charges de personnel sont contenues en faisant appel à des prestataires extérieurs pour maintenir la qualité de service.

Pas de hausse des impôts mais des augmentations de tarifs de services pourraient être envisagées pour équilibrer les dépenses (cimetière, périscolaire...).

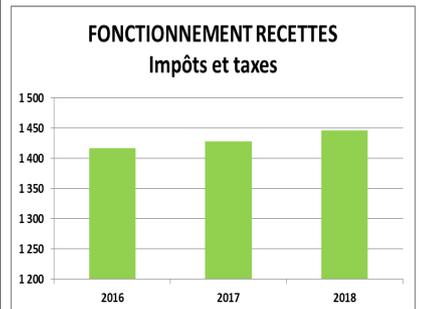
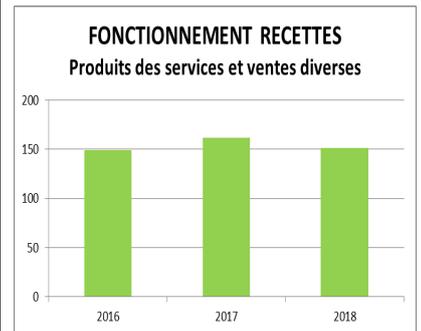
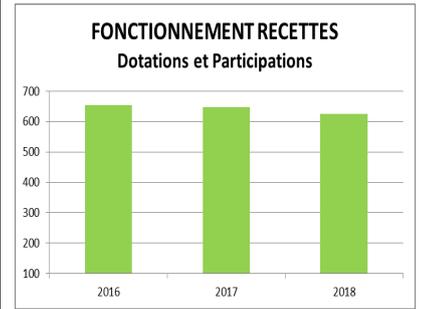
Pas de nouvel emprunt. La Commune a élevé son niveau d'endettement avec l'opération école et l'achat du Logis mais la **capacité de désendettement reste correcte (moins de 5 ans)**.

Au final, l'écart entre les volumes des dépenses et des recettes de fonctionnement produit une capacité d'**autofinancement** en augmentation (**près de 600.000 €**). Cela permet, avec les subventions (**obtenues grâce à une recherche de tous les partenaires possibles**) le financement des principaux projets : la salle polyvalente, la rénovation extension de la gendarmerie, l'aménagement du Logis communal.

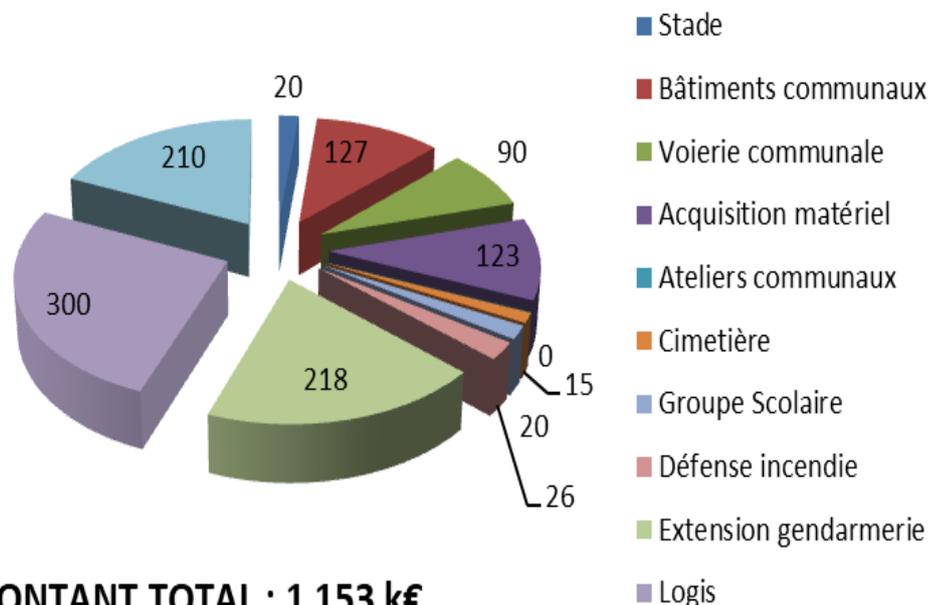
Le confort quotidien n'est pas oublié avec la réfection de voies de circulation, un projet pour des trottoirs neufs en traversée du bourg, l'entretien du stade, des bâtiments et de nos équipements.

Une fois de plus, dans le cadre de ce mandat, la commune conduit un **plan d'investissement ambitieux (près de 1.200.000 € de projets)** sans négliger le fonctionnement quotidien.

Si les dotations de l'Etat se maintiennent, votre municipalité poursuivra sans relâche l'amélioration du cadre de vie de chacun.



Investissements 2018 les projets en k€



MONTANT TOTAL : 1 153 K€

LE RENOUVEAU DU FOOT



Qu'il est réconfortant de rencontrer des « footeux » sensés et sensibles, des enfants, des ados et des adultes, volontaires et compétiteurs, des bénévoles et des dirigeants passionnés et désintéressés ! En 2015, la création de

l'**USF2S** est la réponse à la volonté des clubs de Frontenay-Rohan-Rohan et Saint Symphorien de réunir les forces vives de ces deux Communes autour de la passion du ballon rond. Les apports de cette fusion sont nombreux et importants.

Pérennisation des équipes jeunes et seniors : À ce jour il y a 204 licenciés dont 60 licenciés seniors et 70 enfants de 6 à 10 ans. Pour les autres catégories, un groupement de jeunes « Sud Deux-Sèvres » a été mis en place avec l'US Mauzé pour les 5 équipes de 13/15 ans.



Mutualisation des moyens humains : Le club s'efforce d'améliorer la qualité sportive et humaine de ses dirigeants en les formant : 13 éducateurs dont 3 diplômés et 2 arbitres. Le club peut compter également sur de nombreux bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps. Chaque semaine, 150 heures de bénévolat sont nécessaires dans l'accompagnement et l'encadrement de chacune des équipes.

Multiplication des installations sportives : Pour accueillir tous les enfants, le club se structure et augmente la quantité de matériel proposé (1 terrain à Frontenay et 2 terrains à Saint Symphorien). Tous ces équipements sont municipaux.

Élaboration d'un projet sportif ambitieux : Depuis la fusion et la naissance de l'USF2S, le club organise régulièrement des animations pour promouvoir le football. Le 1^{er} objectif du club est de couvrir chaque catégorie pour que chaque joueuse ou joueur puisse pratiquer sa passion. À moyen terme, les objectifs sportifs sont : stabiliser les effectifs, continuer à former les membres de l'encadrement, obtenir le label Ecole de Foot.

Les résultats sportifs sont en progression chaque saison que ce soit pour les jeunes ou les seniors. Le palmarès 2018 est exceptionnel

avec la montée en division supérieure de l'équipe première. Résultat gratifiant du travail de tout un club, joueurs, éducateurs, entraîneurs, dirigeants et bénévoles.



Implication des collectivités dans ce projet : La municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan soutient l'USF2S. Soucieuse de la sécurité des jeunes footballeurs, la municipalité s'engage dans le remplacement de la main courante autour du terrain de football. Une partie de la clôture extérieure sera également rénovée. Preuve des bonnes relations entretenues avec les instances dirigeantes du club, ces projets ont été étudiés ensemble.

L'USF2S, plus qu'un club, une famille. Une belle famille jaune et verte !

VIE ÉCONOMIQUE



Notre commune s'enrichit d'un nouveau commerce. Un cabinet de courtier en assurances vient de s'ouvrir au 32 rue du champ de foire (parking de Carrefour Contact), ANFL (Assurances Niort Frédéric

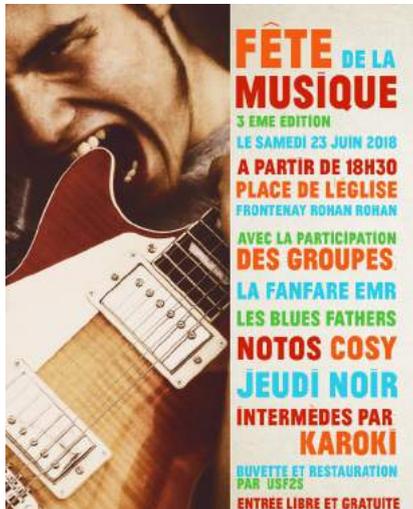
LEYSSENE). Monsieur LEYSSENE est un enfant du marais qui est installé avec sa compagne et collaboratrice Karine. Ils arrivent de Prissé La Charrière où se trouve le siège social de l'entreprise.

Les prestations proposées concernent les véhicules, l'habitation, la santé, la retraite, la prévoyance, les placements, la capitalisation, la trésorerie, la couverture d'emprunt et les multirisques professionnels. L'équipe est à la disposition des particuliers et professionnels pour fixer tout rendez-vous, répondre aux demandes de devis ou de renseignements, trouver les solutions les mieux adaptées à chaque situation.

 05.49.16.41.03 & 06.08.98.35.16
assurancesniortfl@gmail.com

Un été culturel en 4 actes

La municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan organise et soutient de nombreux événements culturels et festifs. Cet été, notre Commune s'affirme une fois de plus comme une terre de culture. Quatre nouveaux rendez-vous gratuits sont ainsi proposés aux Frontenaysiens, dans un esprit de proximité. Musiques et spectacles vivants seront au rendez-vous !



Acte 1 : 23 juin - FÊTE DE LA MUSIQUE. Comme en 2016 et 2017, la Fête de la Musique se vivra au cœur du village sur la place des halles. Le début est programmé à 18H30 avec la Fanfare EMR de Niort. Puis cinq groupes locaux se succéderont sur la grande scène : Les BLUES FATHERS, NOTOS, COSY, JEUDI NOIR et KAROKI. La fin des festivités est prévue vers 1H. **L'association USF2S proposera restauration et buvette sur place.**

Acte 2 : 13 juillet – FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET. Notre fête Nationale commencera à 18H le 13 juillet par un concours de pétanque organisé sur la place des Halles. De nombreux lots vous seront offerts. Au même moment, le groupe CALYPSO animera un bal populaire sur la place de la Perception. Vers 22H, une retraite aux flambeaux vous conduira vers le parc du Logis pour le traditionnel feu d'artifice qui débuttera à 23H. Ensuite, vous pourrez revenir sur la place de la Perception pour continuer à danser. **Restauration par O'THEA et buvette par F2R.**

Acte 3 : 12 août – SPECTACLE ITINÉRANT AU LOGIS. C'est une nouveauté cette année. Patrick GUICHARD, comédien, nous proposera un spectacle itinérant au cœur du parc du Logis. De 16H à 20H, dans 3 représentations, il revisitera pour nous les Fables de la Fontaine, les contes de Maupassant et les sketches de Feydeau. Une manifestation inédite autour de grands classiques.

Acte 4 : 1er et 2 septembre – FÊTE COMMUNALE DU LOGIS. Un apéro-concert débutera notre fête communale le 1er septembre à 19H. Celui-ci sera animé par le groupe WEPPA qui nous proposera une musique latino pleine d'entrain.

Le 2 septembre à partir de 10H nos apiculteurs seront heureux de nous accueillir à la salle Jean Monet pour une récolte et une dégustation commentées du miel de l'été.



À partir de 11H de nombreux spectacles et activités nous seront offerts : **théâtre-mime à l'humour décalé avec Mr & Mme POISEAU par la compagnie L'ARBRE À VACHE**, **numéro d'acrobaties de haut niveau par le groupe NO MORE de la compagnie LA TOURNOYANTE**, exposition photo par l'association IMPULSIONS FEMMES, parcours d'accrobranche, balades à dos de poneys, démonstrations et parties de pêche, jeux et animations. **Restauration et buvette par F2R.**

Plus que jamais, cet été, la culture et les festivités seront à la portée de tous les Frontenaysiens.

AGENDA	
JUIN	
23	: Fête de la musique
JUILLET	
07 - 08	: Sortie moto (F2R)
13	: Feu d'artifice et bal populaire
AOÛT	
12	: Balade de spectacles au Logis
SEPTEMBRE	
02 - 03	: Fête communale
06	: Cinéma – SEP
14	: Concours de belote - Rencontres et loisirs
20	: Cinéma - SEP
24-30	: Résidence d'artistes –Salle omnisports
OCTOBRE	
26	: Airs d'opéra - Eglise St Pierre - Chant & Piano

« **Trait d'union** » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan
Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : www.frontenayrr.fr courriel : services.mairie@wanadoo.fr

Directeur de la publication : **Bernard Baraud**, coordination de la rédaction : **Alain Chauffier**.

Membres du comité de rédaction : Elisabeth Degorce, Valérie Mesnard, Martine Pédrola, Olivier Poiraud.